



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 11 juin 2024

Élections législatives 2024 : dépôt de candidature

Après l'annonce, le dimanche 9 juin 2024, de la dissolution de l'Assemblée nationale, par le président de la République, des élections législatives se tiendront le 30 juin (1er tour) et le 7 juillet 2024 (en cas de 2nd tour). Le décret portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale a été publié au Journal Officiel, ce lundi 10 juin 2024, en vue de procéder à l'élection des 577 députés à l'Assemblée nationale.

Informations à l'attention des candidats

Pour le premier tour de scrutin, **tous les candidats aux élections législatives doivent impérativement déposer leur candidature, en double exemplaire, à la préfecture de la Vienne, au plus tard dimanche 16 juin 2024 à 18h.**

Cette déclaration doit être déposée par le candidat en personne ou par son remplaçant.

Les dépôts de candidature auront lieu à la préfecture de la Vienne, du mercredi 12 au dimanche 16 juin 2024, de 9h à 17h, sauf le dimanche jusqu'à 18h.

La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone au **05.49.55.70.00** ou via l'adresse suivante :

pref-legislatives2024@vienne.gouv.fr

Les pièces du dossier à fournir à l'appui de la candidature sont à retrouver sur le site internet de la préfecture, rubrique Elections.

Le dépôt de candidatures devra être accompagné de la **déclaration du mandataire financier du candidat**, cette déclaration étant obligatoire pour tous les candidats à ce scrutin.

La déclaration du mandataire financier est faite par le candidat auprès du représentant de l'État de la circonscription électorale dans laquelle il se présente, au plus tard lors du dépôt de la candidature. Le mandataire financier peut être une personne physique ou une association de financement électorale.

La propagande officielle devra être remise avant le mardi 18 juin à 18h.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**

Mél : pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers